R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

GISÈLE JOURDA

SÉNATRICE DE L'AUDE

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Monsieur Sébastien LECORNU
Ministre des Armées

Cabinet du Ministre
Hôtel de Brienne,
14 rue Saint-Dominique,
75007 PARIS

Paris, le 20 octobre 2022

N°/Ref : GJ/CR 20221101
Objet : Maison des Assistantes Maternelles de Carcassonne

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur le projet de Maison des Assistantes Maternelles de Carcassonne, qui a pour but l'amélioration de l'accès aux services mis à disposition par le Ministère des Armées à ses militaires et à leurs familles.

Carcassonne est la principale garnison de la base de défense du même nom. Elle représente environ 1500 personnels du MINARM et 600 familles. Dans l'environnement géographique immédiat de cette future maison de garnison s'est présentée l'opportunité de réaliser un projet distinct mais complémentaire de maison d'assistantes maternelles qui permettra la garde de près de 16 enfants simultanément au profit de l'ensemble des unités de la garnison de Carcassonne.

Ce projet est porté par des conjoints de militaires de la garnison, sous le statut juridique d'une association. Le dossier administratif de la création de cette MAM a été présenté à la PMI par la porteuse de projet. La forme juridique pour l'occupation d'un bâtiment domanial par l'association sera une autorisation d'occupation temporaire signée entre la structure de la MAM et le MINARM.

Vous trouverez l'ensemble des éléments techniques de ce dossier en pièce jointe. Je souhaite quant à moi attirer votre attention sur le fait que ce projet répond à deux objectifs du Plan famille :

- Le premier est l'emploi des conjoints. En effet ce sont 4 postes d'assistantes maternelles qui seront créés.

- Le second est la garde des enfants de militaires, en particulier à des horaires atypiques et dans l'urgence.

../..

Vous constaterez ainsi, Monsieur le Ministre, que ce projet de MAM participe à une ambition réelle et véritable au profit des militaires du troisième RPIMA et de leur famille. Et il est exemplaire dans ce domaine. L'opération projetée est, à mon sens, une opération pilote, emblématique pour le Plan famille porté par le Ministère et qui doit être conforté.

Il nous faut à présent passer à la phase de concrétisation de ce projet, et j'ai la certitude que vous avez, Monsieur le Ministre, tout à gagner à soutenir pleinement cette opération vitale pour notre régiment.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération la meilleure.

Gisèle JOURDA

PERMANENCE PARLEMENTAIRE DE GISELE JOURDA – SENATRICE DE L'AUDE
2 ROUTE DE CARCASSONNE – 11300 LIMOUX – TEL : 04 68 31 14 64 - BUREAULIMOUXSENAT@ORANGE.FR